

Ville de Bruxelles

Département Urbanisme

Section Autorisations

Rue des Halles, 4

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 14/07/2026

N/Réf. : BXL21337_BXL21310_JUIL2026_PU
Gest. : XX/XX
V/Réf. : M150/2026
NOVA : 04/PU/2021339

BRUXELLES. Rue Montoyer, 57-59 / rue Marie de
Bourgogne, 37-41
(= ZP de l'Hôtel Malou sis rue Montoyer, 61)
PERMIS D'URBANISME : rénover un immeuble de bureau :
démolir et reconstruire l'ensemble des façades porteuses,
déplacer l'entrée à l'angle, aménager des terrasses sur les
toitures plates aux 7^e et 8^e étages et installer un volume
technique au 8^e étage
Demande de la Ville du 13/07/2026

Mesdames, Messieurs

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 126 §3).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs



A. AUTENNE
Secrétaire



S. VAN ACKER
Président

c.c.: tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; olivier.picard@brucity.be